



**LE PRÉFET MARITIME
DE L'ATLANTIQUE**

Commandeur de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite
N° 0-12257-2019/PREMAR ATLANT/AEM/NP
du **23 AVR. 2019**

LE PRÉFET DES COTES D'ARMOR

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

à

destinataires *in fine*

OBJET : comité de pilotage Natura 2000 commun de la zone spéciale de conservation (ZSC) FR5300009 et de la zone de protection spéciale (ZPS) FR5310011 Côte de Granit rose- sept Iles.

Nous avons l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du comité de pilotage commun de la zone spéciale de conservation (ZSC) et de la zone de protection spéciale (ZPS) Côte de Granit rose- sept Iles, qui se réunira :

**le jeudi 2 mai 2019 à 10h
à l'amphithéâtre de Lannion-Trégor Communauté
rue Edouard Branly
22300 LANNION**

L'ordre du jour est le suivant :

1. bilan de l'animation du document d'objectifs commun ZSC et ZPS ;
2. présentation des résultats de l'évaluation des risques de dégradation des habitats d'intérêt communautaire par les activités de pêche maritime ;
3. programme d'activités 2019 et perspectives 2020 ;
4. points d'information - questions diverses.

Vous voudrez bien nous confirmer votre participation par courriel à l'adresse suivante : sophie.ollivier@premar-atlantique.gouv.fr. A l'issue du comité de pilotage, nous vous proposons de réserver une table dans un restaurant à proximité du lieu de réunion. Afin d'organiser ce moment convivial, merci d'indiquer votre participation à ce repas dans votre mail de confirmation de présence.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

A Brest, le **23 AVR. 2019**

Pour le préfet maritime de l'Atlantique,
l'adjoint au préfet maritime
chargé de l'action de l'Etat en mer

Daniel Le Diréach

A Lannion, le **24 AVR. 2019**

Pour le préfet des Côtes d'Armor,
le sous-préfet de Lannion

Laurent Alaton

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRES :

- M. le préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine ou son représentant
- M. le directeur régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne ou son représentant
- M. le directeur interrégional de la mer Nord Atlantique/ Manche Ouest ou son représentant
- M. le directeur départemental des territoires et de la mer et son adjoint délégué à la mer et au littoral des Côtes d'Armor ou son représentant
- M. le directeur départemental délégué de la cohésion sociale des Côtes d'Armor ou son représentant
- M. le commandant de la zone maritime de l'Atlantique ou son représentant
- M. le directeur du Muséum National d'Histoire Naturelle ou son représentant
- Mme la directrice inter-régionale Bretagne-Pays de Loire de l'agence française pour la biodiversité ou son représentant
- M. le chef de l'antenne atlantique de l'agence française pour la biodiversité ou son représentant
- M. le délégué régional de l'agence de l'eau Loire-Bretagne ou son représentant
- M. le délégué régional du conservatoire du littoral de Bretagne ou son représentant
- Mme la déléguée inter-régionale de l'office national de la chasse et de la faune sauvage ou son représentant
- M. le président du conseil régional de Bretagne ou son représentant
- M. le président du conseil départemental des Côtes d'Armor ou son représentant
- M. le maire de la commune de Lannion ou son représentant
- M. le maire de la commune de Louannec ou son représentant
- M. le maire de la commune de Perros-Guirec ou son représentant
- M. le maire de la commune de Pleumeur-Bodou ou son représentant
- M. le maire de la commune de Trébeurden ou son représentant
- M. le maire de la commune de Trégastel ou son représentant
- M. le maire de la commune de Trélévern ou son représentant
- M. le président de la communauté d'agglomération « Lannion-Trégor Communauté » ou son représentant
- M. le président de la communauté de communes Paimpol-Goëlo ou son représentant
- M. le président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne ou son représentant
- M. le président du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins des Côtes d'Armor ou son représentant
- M. le président du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Finistère ou son représentant
- M. le président du comité régional de la conchyliculture de Bretagne nord ou son représentant
- M. le président de la chambre syndicale des algues et végétaux marins ou son représentant
- M. le président du syndicat des récoltants professionnels d'algues de rive de Bretagne ou son représentant
- M. le président d'Armateurs de France ou son représentant
- M. le président de l'union nationale des industries de carrières et des matériaux de construction (UNICEM) ou son représentant
- Mme la directrice du centre d'études et de valorisation des algues ou son représentant
- M. le président de la chambre de commerce et d'industrie des Côtes d'Armor ou son représentant
- M. le président du syndicat des énergies renouvelables ou son représentant

- M. le président de l'office du tourisme communautaire Lannion-Trégor Communauté ou son représentant
- M. le président de la commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Baie de Lannion ou son représentant
- M. le président de la Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor ou son représentant
- M. le président de la fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques des Côtes d'Armor ou son représentant
- M. le président de l'association Eau et Rivières de Bretagne ou son représentant
- M. le président de l'association Bretagne Vivante –SEPNB ou son représentant
- M. le président de l'association Archipel Libre ou son représentant
- M. le président de l'association Sept-Iles 2000 ou son représentant
- M. le président de l'association Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes d'Armor ou son représentant
- M. le président de l'association Groupe Mammalogique Breton ou son représentant
- M. le président de l'association Vivarmor Nature ou son représentant
- M. le président de l'association Côtes d'Armor Nature Environnement ou son représentant
- M. le président du comité interrégional Bretagne-Pays de Loire des Sports Sous-Marins ou son représentant
- M. le président du comité départemental de voile des Côtes d'Armor ou son représentant
- M. le président du comité départemental des pêcheurs plaisanciers des Côtes d'Armor ou son représentant
- M. le président de l'union départementale des associations de navigateurs de l'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor ou son représentant
- M. le directeur du conservatoire botanique national de Brest ou son représentant
- M. le directeur de la station ornithologique de l'Île-Grande à Pleumeur-Bodou ou son représentant
- M. le conservateur de la réserve naturelle nationale des Sept-Iles ou son représentant
- M. le directeur de la station biologique marine de Roscoff ou son représentant
- M. le président de l'institut universitaire européen de la mer (LEMAR) ou son représentant
- M. le président de l'institut universitaire de la mer (GEOMER) ou son représentant

COPIES :

- Préfecture des Côtes d'Armor
- REMAR ATLANT AEM (ENV)
- Archives (Dossier d'affaire - Chrono D04).